

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28-317-1923 Interdiction de séjour.

n° 28-317-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 avril 1923

Numéro JO
n° 317 du 30/04/1923

Date du numéro
30 avril 1923

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti est interdit pendant cinq ans au nommé Ahmed Ali Alias Mohamed Sanghor arabe condamné. condamné en outre à 2 mois de prison pour vol.